



déclaration CTSD 33 du 27/02/2018

Monsieur le Directeur Académique,

Avec cette première carte scolaire du quinquennat, la politique budgétaire en matière d'éducation se concrétise. Alors qu'une baisse importante de presque 33 000 élèves est attendue au niveau national, le premier degré est préservé avec une dotation supplémentaire de 3800 postes pour notamment mettre en œuvre les mesures de dédoublement des CP et CE1 en éducation prioritaire. La démarche de conventions ruralité engagée depuis plusieurs années est également poursuivie avec un fléchage de 100 postes supplémentaires. Enfin, la scolarisation des élèves en situation de handicap est soutenue avec la création de 100 postes dédiés en particulier à l'ouverture d'Ulis.

La dotation pour notre département est de 112 postes supplémentaires pour répondre aux priorités de croissance démographique et de dédoublement. Nous aurions pu nous réjouir en considérant que cette dotation permettra de poursuivre la dynamique de baisse d'effectifs dans les classes, d'abonder les moyens de remplacement, de recréer des postes dans les Rased, de poursuivre la priorité mise de côté de la scolarisation des moins de 3 ans... Or, ce que nous craignons l'année passée se confirme. Le coût du dédoublement est réel ! Décréter un dédoublement sans accorder les moyens pour le faire, c'est aller vers les difficultés. Il faut prendre les moyens là où ils sont : dans les écoles et dans les dispositifs « Plus de maîtres que de classes ». Si nous sommes évidemment favorables aux moyens supplémentaires accordés aux REP et REP+, nous n'oublions cependant pas que la grande majorité des situations scolaires fragiles se trouvent hors Education prioritaire. Que propose-t-on aux autres élèves en difficulté qui ne sont pas dans ces zones « prioritaires » ? En 2018 comme par le passé, l'Unsa-Education reste attachée à ce que le plus grand nombre de nos élèves accède à la réussite au sein de notre système éducatif, et que, par ailleurs, les personnels exercent dans des conditions de travail propres à atteindre cet objectif en conjuguant implication professionnelle et vie personnelle enrichissante.

Pour créer les postes de classes dédoublées, il faut récupérer les moyens de PDMQDC, malgré la volonté affichée de ne pas totalement les faire disparaître, 12 sont récréés sur les quelques 60 supprimés. Pour créer les postes de classes dédoublées, il faut fermer des classes. Mais comme il y a moins d'élèves ce ne devrait pas être un problème. Or, nous savons que la réalité est souvent moins facile : fermer des postes pour laisser une seule classe dans 2 écoles de plus ? Fermer des postes pour créer des écoles où les taux d'encadrement dépasseront les 24 élèves par classe ? Pour l'Unsa-Education, limiter les effectifs à 24 élèves par classe de la maternelle au lycée favorise des conditions pour accompagner au mieux les élèves dans leurs apprentissages. Or, après mesure de fermeture, 6 écoles maternelles dépasseront les 27 élèves par classe. Pour ouvrir des classes dédoublées, il faut augmenter par répartition les effectifs dans les autres niveaux, ainsi dans 45 écoles du segment 01 hors RPI, il y aura plus de 22 élèves en moyenne dans les autres niveaux, soit la moitié des écoles concernées par le dédoublement. Pour ouvrir des classes dédoublées, ce sont aux écoles en segment 03, en particulier maternelle, qu'on demande d'être compréhensives puisqu'on ne prévoit pas de mesure d'attribution avec des

effectifs supérieurs à 27 élèves pour plus de 10% des écoles de Gironde. Pour 15 écoles maternelles, les effectifs prévus dépassent la moyenne de 29 élèves par classe. Non, Monsieur le Directeur Académique, les moyens alloués ne permettront pas de diminuer les effectifs des écoles maternelles cette année non plus. Or, l'école maternelle doit également retenir notre attention puisque c'est ici que se construisent les prérequis nécessaires à une bonne scolarité et ce dès l'arrivée en classe de CP, priorité affichée de notre gouvernement.

L'impact du dédoublement porte également sur le renforcement des moyens de remplacement. Nous constatons un brutal coup de frein à la création des postes de remplaçants que vous aviez entreprise depuis quelques années, avec 4 postes supprimés sans nouvelle création... et pourtant, comme tous les ans, de très nombreuses écoles se retrouvent ou se sont retrouvées en difficulté depuis le début de l'année par manque de remplaçants : combien de jours de classe non remplacés dans les circonscriptions que nos collègues au final doivent amortir en répartissant les élèves ! Là encore la gestion de la pénurie fragilise le quotidien des écoles, des collègues et des élèves.

Dans le second degré, on assiste à une dégradation du taux d'encadrement des élèves et à un redéploiement entre les académies. En effet, il faudra accueillir 26 000 élèves de plus à moyens constants. Dans l'Académie de Bordeaux, la dotation supplémentaire de 114 emplois ne permettra pas de couvrir les besoins liés à l'augmentation démographique (+2 589 élèves). Pour conserver le même taux d'encadrement que cette année, il manquera près de soixante postes. Avec les préconisations ministérielles d'augmenter l'offre de formation (classes bilingues, enseignements facultatifs, sections sportives...), la seule marge de manœuvre possible pour les équipes est de renoncer aux enseignements à effectifs réduits, aux dédoublements, aux projets... autant de dispositifs qui bénéficient à tous mais plus particulièrement aux élèves les plus fragiles. Pour l'Unsa-Education, il n'est pas acceptable de financer certaines mesures au détriment de l'innovation pédagogique et de ceux qui en ont le plus besoin. L'Unsa-Education revendique une offre éducative durable sur l'ensemble du territoire et pour tous les élèves. Nous rappellerons autant que nécessaire qu'il est de la responsabilité de l'Etat de n'oublier personne.

Pour l'Unsa-Education, il faut veiller à consolider l'offre éducative en milieu rural, réduire les effectifs des classes maternelles et élémentaires, répondre aux besoins des élèves hors éducation prioritaire notamment avec les Rased et le dispositif Plus de maîtres que de classes, soutenir l'organisation des enseignements et des projets pour tous au collège, accompagner les lycées. L'élaboration de cette carte scolaire s'annonce donc particulièrement difficile et, si le nombre d'élèves par classe n'est pas le seul paramètre à prendre en compte, les enseignants en connaissent le poids. Nul ne doit transiger avec les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des personnels enseignants et éducatifs. Cette dotation, certes positive n'en est donc pas moins insuffisante.

Les élus UNSA Education
Vincent FAUVEL
Christophe FLOREAN
Cathy GAUDIN
Patrick LABESSE
Cédrine SANCIER
Nathalie TANTY